



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 103075

## Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les préoccupations des citoyens relatives à l'état du mal-logement en France. Notamment, les conclusions du rapport annuel de la fondation Abbé Pierre soulignent l'état du mal-logement en France. Dans ce rapport, la fondation constate que plus de 10 millions de Français sont aujourd'hui touchés par la crise du logement. Depuis dix ans, le spectre des personnes concernées ne cesserait de s'élargir, touchant désormais également les classes moyennes. La crise économique a ainsi fait basculer du côté du mal-logement des personnes auparavant « sur le fil ». Pour remédier à ces situations de détresse sociale, la fondation Abbé Pierre propose notamment une meilleure régulation du marché de l'immobilier, un encadrement des loyers et la construction de nouveaux logements. En conséquence, il lui demande quelles suites il entend donner aux recommandations formulées par la fondation Abbé Pierre dans son dernier rapport annuel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103075

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2011, page 2654

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)